

Avis de constitution

SOCIETE « KIFFY AFRICA COTE D'IVOIRE » en abrégé « KIFFY-ACI »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SICOGI NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINT ANDRE ET DE
LA PAROISSE SAINT ANDRE, Lot 1452, Ilot 471

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2024 , et enregistrés le 17/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIFFY AFRICA COTE D'IVOIRE »

en abrégé « KIFFY-ACI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- ACTIVITE AGRICOLE ;
 - ACTIVITE D'ELEVAGE ;
 - ACTIVITE NUMERIQUE ;
 - IMPORT-EXPORT ;
 - IMMOBILIER ;
 - ACHAT VENTE ET REVENTE ;
 - SERVICE ;
 - CONSTRUCTION RENOVATION ET DECORATION ;
 - CONSEIL ;
 - FORMATION, EDUCATION
 - TRANSPORT DE PERESONNES ET DE MARCHANDISES
 - INDUSTRIE DE TRANSFORMATION ;
 - ENERGIE RENOUVELABLE ;
 - EVENEMENTIELLE, PRODUCTION AUDIO VISUELLE ;
 - COMMERCE GENERAL ;
 - APPORTEUR D'AFFAIRES ;
 - BTP
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SICOI NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINT ANDRE ET DE LA PAROISSE SAINT ANDRE, Lot 1452, Ilot 471

Dirigeant(s) M BRISSI ZOROUHOA SERGE JEAN-BEDEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13505 du 26/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79763/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

